



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lens, le 12 décembre 2019

Le Valais donne son feu vert à la modernisation de l'EMS « Le Christ-Roi »

Le 11 décembre 2019, les députés valaisans ont voté à l'unanimité une subvention cantonale de 6,8 millions de francs destinés à la rénovation et à l'agrandissement de l'EMS « Le Christ-Roi » à Lens.

Les transformations prévues par les propriétaires de l'établissement, les trois communes de Lens, Icogne et Crans-Montana, visent un double objectif : l'augmentation de la capacité d'accueil du home pour loger douze résidents supplémentaires et l'aménagement de chambres individuelles, conformément aux recommandations cantonales (LEIS).

Estimées à 27,95 millions de francs, la modernisation et l'extension du « Christ-Roi » représenteront une plus-value pour la région du Haut-Plateau. Avec cet investissement, les trois communes entendent améliorer la prise en charge de leurs citoyens âgés et attirer de nouveaux résidents d'autres régions à la recherche d'une structure de long et de court séjour de haute qualité en Valais central.

Le Grand Conseil valaisan a donné son accord aux trois objets soumis à son vote :

1. **Octroi de subventions cantonales** d'un montant de 6,8 millions de francs à titre de participation au projet architectural budgété à 27,95 millions de francs. L'autre part de l'investissement est assumée par les communes de Lens, Icogne et Crans-Montana.
2. **Autorisation de relogement au Centre valaisan de pneumologie (CVP).** Durant les deux ans et demi de travaux prévus pour la transformation et l'extension de ses bâtiments, « Le Christ-Roi » pourra occuper provisoirement les locaux du CVP à Crans-Montana. Cette solution permettra d'assurer aux résidents un cadre de vie décent et sûr, hors des nuisances du chantier, et de conserver au district de Sierre son nombre de lits d'EMS actuel.
3. **Accord pour l'aménagement des locaux du CVP.** Propriétaire des bâtiments du CVP, l'État du Valais a signé une convention avec Lens, Icogne et Crans-Montana leur permettant de reloger les 80 résidents de leur EMS et de créer douze nouvelles places d'accueil qui seront disponibles dès l'emménagement de l'EMS « Le Christ-Roi » au CVP. Le coût des travaux d'aménagement des lieux, estimé à 2,6 millions de francs, sera à la charge des trois communes.

Après l'accord des assemblées primaires de Lens, Icogne et Crans-Montana au printemps 2018, le projet de l'EMS « Le Christ-Roi » a été validé à l'unanimité par la Commission de la santé en octobre dernier. Hier, les votes positifs du Grand Conseil valaisan ont permis aux trois communes de boucler les volets financiers et opérationnels de leur projet. L'emménagement des résidents au CVP de Crans-Montana est prévu au printemps 2021. À cette date, la transformation et l'extension des bâtiments du home commenceront à Lens.

Investissements d'avenir

Construit il y a quarante ans, l'EMS « Le Christ-Roi » dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 80 lits, répartis dans des chambres individuelles, doubles et triples.

L'entrée en vigueur en Valais, au 1^{er} janvier 2017, de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) a validé le principe d'une chambre individuelle par résident et fixé de nouvelles exigences médico-sociales pour les séjours en EMS.

La mise en conformité du home « Le Christ-Roi » aux recommandations cantonales s'avérait indispensable. En 2016, son Conseil de Fondation et sa Direction ont lancé un concours d'architecture. La rénovation des locaux et l'agrandissement des bâtiments permettront d'offrir 86 chambres individuelles et 3 doubles ainsi que d'accueillir 92 résidents à Lens, dès 2023.

Ces investissements ouvrent à l'EMS les portes du futur. Depuis le 1^{er} mai 2018, son nouveau directeur, Jean-Louis Zufferey, insuffle une nouvelle dynamique dans l'établissement. Sous son impulsion, le home a retrouvé sa santé financière et un bon fonctionnement opérationnel après les turbulences traversées en 2017 et au début de l'année 2018.

Depuis 18 mois et parallèlement au projet de construction de l'EMS, la Direction et ses cadres ont lancé plusieurs initiatives pour harmoniser les pratiques professionnelles, mettre en œuvre des standards et des objectifs de qualité ainsi qu'instaurer une démarche d'amélioration continue.

Une fois rénové et agrandi, l'EMS « Le Christ-Roi » deviendra un établissement innovant et performant. Ses prestations hôtelières et son accompagnement médico-social offriront aux résidents un environnement moderne et attrayant.

À propos de l'EMS « Le Christ-Roi »

L'EMS « Le Christ-Roi » à Lens (VS) est spécialisé dans l'accompagnement en long séjour des personnes âgées. L'établissement emploie une centaine de collaborateurs et dispose d'une capacité d'accueil de 80 lits. Le home possède deux unités de gériatrie et une de psychogériatrie, ainsi qu'une équipe d'animation. Son service de restauration prépare les repas des résidents et fournit également des menus aux seniors de la région au bénéfice des soins à domicile.

Fondé en 1979 par les communes de Lens et d'Icogne, l'EMS « Le Christ-Roi » a pour vocation d'accueillir des personnes âgées issues en majorité de la région du Haut-Plateau. Depuis 1981, le home appartient à une Fondation qui se charge de l'administrer. La Commune de Crans-Montana a rejoint le Conseil de Fondation « Le Christ-Roi » en 2017. Les locaux de l'EMS seront entièrement rénovés et le bâtiment agrandi pour accueillir 92 résidents en long et court séjour dès 2023.

Direction de l'EMS Le Christ-Roi